

éditions  
LE FONDS BELVAL

1 avenue du Rock'n'Roll  
L-4361 Esch-sur-Alzette  
tél: +352 26 840-1 fax: +352 26 840-300  
fb@fonds-belval.lu www.fonds-belval.lu  
ISSN 1719-5319

Belval  
magazine

nouvelle exposition  
belval & more

# s o m m a i r e

Belval & More - nouvelle exposition du Fonds Belval	4-5
« Public Art Experience » - un projet d'art public à Belval	6-19
La décentralisation se concrétise	20-23
Une mention pour l'Incubateur d'entreprises	24-25
La Maison de l'Innovation - chantier démarré	26-27
« Less is more » - Die LandschaftsArchitekten	28-31
Le monument Emile Mayrisch	32-35
Promenade des Sentiers Rouges à Schiffflange	36-38
« Urban Knitting » à Esch-sur-Alzette	39-39



Depuis son ouverture en novembre 2010, l'exposition sur la Cité des Sciences a connu un succès croissant auprès du public. Ainsi, la massenoire s'est établie comme point d'information pour les visiteurs de Belval, de plus en plus nombreux. Après deux ans d'ouverture, un réaménagement de l'exposition s'imposait. Tout en restant le lieu d'information sur les projets de la Cité des Sciences, l'exposition élargit le regard au-delà de Belval en évoquant le contexte historique et contemporain dans lequel évolue le site.

La loi du 30 juillet 1999 oblige le Fonds Belval en sa qualité de maître d'ouvrage public à investir dans l'art. Les sommes qu'il doit investir sont définies en rapport avec les investissements immobiliers. Les budgets artistiques liés à la construction de la Cité des Sciences sont considérables et doivent être judicieusement investis. Le concept « Public Art Experience » développé par le Fonds Belval propose un projet qui dépasse de loin la notion du simple décor artistique intégré dans un immeuble.

La décentralisation préconisée par le gouvernement dans le cadre de l'aménagement du territoire se concrétise. En fin d'année 2012, quatre administrations se sont installées dans le premier Bâtiment administratif de l'Etat à Belval. Le bâtiment leur offre des bureaux modernes et des laboratoires pour les recherches dans le domaine de l'environnement.

Et, finalement, un nouveau chantier a démarré avec la mise en travaux de la Maison de l'Innovation qui se situe à l'emplacement de la halle des coulées du haut fourneau B.

Nous vous souhaitons une bonne année 2013 !

L'équipe du Fonds Belval

Mercredi, le 20 février 2013

#### **Le projet « Neischmelz » à Dudelange**

Daniel Miltgen, Président du Fonds du Logement  
Christian Bauer, Architecte

Le site industriel du laminoir de Dudelange fait l'objet d'un projet de reconversion sous la direction du Fonds pour le développement du logement et de l'habitat. Le projet se base sur un concept énergétique performant et une approche urbanistique visant la création d'un quartier vivant. Le masterplan a été établi par le bureau Christian Bauer & associés architectes, lauréat d'un concours international d'urbanisme.

Mittwoch, den 13. März 2013

#### **Landschaften der Zukunft**

Ursula Stein, Henrik Schultz  
Stadt-, Regional- und Freiraumplaner

Ursula Stein und Henrik Schultz zeigen anhand aktueller Projekte, wie sie gemeinsam mit Menschen vor Ort Landschaften erkunden, ihre Qualitäten aufspüren und Bilder für sie entwickeln. Dabei stellen sie u.a. die Raumvision „Côte du Sud“ für die Südregion Luxemburgs vor.

Mittwoch, den 17. April 2013

#### **Südregion revisited**

Boris Sieverts, Künstler

Boris Sieverts erkundete vor einigen Jahren die Südregion und organisierte mehrere ungewöhnliche Touren. In seinem Vortrag wird er auf seine Erfahrungen zurückblicken und mit den Anwesenden über Potentiale, Visionen und Konstanten dieses Raumes diskutieren.

Mercredi, le 24 avril 2013

#### **Le quartier Arboria à Differdange**

Stéphane Deby, directeur du développement de Prodomos  
Christine Muller, architecte-urbaniste

Sur le plateau du funiculaire à Differdange, Prodomos développe le nouveau quartier Arboria, un quartier urbain moderne à fonctions mixtes bordé d'un grand parc paysager. Le projet se base sur le masterplan établi par le bureau Dewey Muller, lauréat d'un concours international d'urbanisme.

Début: 19h30, entrée libre

Lieu: bâtiment massenoire, avenue du Rock 'n' Roll (face à la Rockhal) à Belval, Esch-sur-Alzette  
Renseignements: Le Fonds Belval, tél. 26840-1, [www.fonds-belval.lu](http://www.fonds-belval.lu)

Les conférences sont organisées en collaboration avec la Fondation de l'Architecture et de l'Ingénierie Luxembourg - [www.fondarch.lu](http://www.fondarch.lu)

# Nouvelle exposition

## Belval & More

Depuis son ouverture en novembre 2010, l'exposition sur la Cité des Sciences a connu un succès croissant auprès du public. Ainsi, la massenoire s'est établie comme point d'information pour les visiteurs de Belval, de plus en plus nombreux, venant du Luxembourg, des pays voisins et de régions plus lointaines. Jusqu'au mois d'octobre dernier, l'exposition a accueilli 8 900 personnes, dont 5 600 en visites guidées et 3 300 en visites libres. Après deux ans d'ouverture, un

réaménagement de l'exposition s'imposait. Les premiers projets de construction sont achevés : la Rockhal en 2005, le Lycée Bel-Val et le bâtiment Biotech en 2011, l'Incubateur d'Entreprises et le premier Bâtiment administratif de l'Etat en 2012. L'Université et les Centres de Recherche Publics ouvriront leurs portes en 2014. Tout en restant le lieu d'information sur les projets de la Cité des Sciences, l'exposition élargira désormais le regard au-delà de Belval en évoquant

le contexte historique et contemporain dans lequel évolue le site. Par ailleurs, la nouvelle exposition est dotée d'un espace pour activités temporaires sur des thèmes complémentaires aux sujets traités. Ainsi seront proposés régulièrement des expositions, conférences et débats liés aux projets de Belval, aux projets architecturaux et urbains dans la région Sud, à l'histoire du bassin minier et au développement de l'agglomération transfrontalière. La première exposition temporaire présente les résultats du concours pour le Centre Sportif Belval à Belvaux. Les projets seront exposés jusqu'au 27 janvier 2013.

L'exposition est ouverte du mercredi au vendredi de 12h00-19h00, le samedi de 10h00-18h00 et le dimanche de 14h00-18h00. Entrée libre. Visites guidées pour groupes sur rendez-vous.

massenoire  
avenue du Rock'n'Roll  
(face à la Rockhal, Belval)  
Esch-sur-Alzette

Renseignements : Le Fonds Belval,  
tél. 00352 / 26840-1 (heures de bureau)  
[www.fonds-belval.lu](http://www.fonds-belval.lu)



# « Public Art Experience » un projet d'art public à Belval



Le projet de Belval, et surtout de la Cité des Sciences, est un projet qui revendique l'exemplarité. Ce principe s'applique aussi au développement culturel. La loi du 30 juillet 1999 oblige le Fonds Belval en sa qualité de maître d'ouvrage public à investir dans l'art. Les budgets sont définis en rapport avec les investissements immobiliers. Compte tenu de l'envergure de la Cité des Sciences, ceci représente un montant considérable. Une telle somme ne pourra être investie à l'aveugle. Il convient donc de proposer un projet qui dépasse la notion du simple décor artistique intégré dans un immeuble, si le projet d'art public veut s'accorder avec l'exemplarité exigée.

## L'art public au Luxembourg

Depuis bien longtemps l'Etat luxembourgeois a choisi d'investir dans l'art. Dans le cadre de la réalisation de ses grands projets d'investissements un budget spécifique est réservé à des œuvres d'art. Mais ces investissements sont toujours liés à ces projets et restent le plus souvent des interventions ponctuelles, éclectiques. La première démarche soutenue dans le sens d'une vue d'ensemble cohérente a été tentée sur le plateau du Kirchberg où le pouvoir public par l'intermédiaire du Fonds d'urbanisation et d'aménagement du Plateau de Kirchberg s'appliquait à fédérer les efforts faits tant par l'Etat que par les institutions européennes implantées sur ce site, mais aussi par les investisseurs privés qui étaient instamment sollicités pour investir dans le domaine de l'art. Le résultat de ces efforts a été remarquable par la qualité et le nombre des œuvres,



Exposition «Plateaux» par le Fonds d'urbanisation et d'aménagement du Kirchberg, Luxembourg

mais n'a pas forcément abouti dans l'essence même de la cohérence conceptuelle. En 2001, un autre projet d'art public a été initié par le Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg intitulé: « Luxembourg – les Luxembourgeois. Consensus et passions bridées ». Le Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain, associé à cette exposition, avait demandé à trois artistes, Sylvie Blocher, Sanja Iveković et Silvio Wolf, d'exécuter « des projets dans l'espace public en relation avec des aspects sensibles du contexte luxembourgeois ». Cette exposition avait fait couler beaucoup d'encre, principalement en rapport avec l'œuvre « Lady Rosa of Luxembourg » de Sanja Iveković qui avait suscité de violentes réactions et un véritable débat public. Ce projet fut le premier qui méritait réellement le titre d'art public dans le sens de l'implication du public dans une discussion culturelle significative.

## Le projet de Belval

Le projet d'art public à Belval se base sur deux idées fondamentales :

1. L'art public doit participer à la conscience collective qui s'interroge sur l'humanité et son futur, le monde et son devenir. Il doit être controversé, lancer des débats de société pour ouvrir de nouveaux horizons sur des sujets qui impliquent la collectivité dans l'intérêt de l'individu. L'art public doit avoir une utilité pour la communauté, contribuer à créer des valeurs sociétales, contribuer à lui donner son identité culturelle.
2. L'art public ne doit pas être instrumentalisé à des fins mercantiles, mais il doit générer des valeurs dont bénéficie la communauté.

Le projet de la Cité des Sciences offre une chance unique pour développer un projet d'art public en ce sens ; une chance unique pour s'aventurer, avec des artistes et avec le public, dans une démarche qui s'inscrit dans le lieu précis de la Terrasse des Hauts Fourneaux, chargé de l'histoire de toute une époque. Le projet poursuivra une démarche qui s'inscrit dans le temps, dans un contexte socioculturel en perpétuelle mutation. Une démarche qui contribue à la conscience culturelle d'une population.



Le projet « Public Art Experience » veut renouer le lien entre art et société en focalisant la réflexion sur des thèmes imposés. La liberté de l'artiste consiste essentiellement dans son approche personnelle du sujet.

## Le manifeste

L'art public est un processus collectif qui implique autant l'artiste que le public sans lequel l'art, à fortiori l'art public, n'existe pas. Le projet « Public Art Experience » vise cet objectif en se fondant sur les cinq thèses suivantes :

- La création est l'essentiel de l'art, l'œuvre en est le produit.
- La création est un acte éphémère, l'œuvre peut durer.
- L'art public n'est pas un acte privé.
- L'art public exige le débat.
- L'art public n'est pas un investissement financier, mais un bien culturel.

Ces 5 thèses appellent bien entendu un développement mais surtout une trans-

position dans les faits qui en respectent les idées fondamentales. Elles définissent bien les objectifs culturels du projet et le sens profond de la démarche.

**La création est l'essentiel de l'art, l'œuvre en est le produit.**

« Pourquoi ne pas concevoir comme une œuvre d'art l'exécution d'une œuvre d'art ? » Cette question posée par Paul Valéry ressurgit en permanence, particulièrement lorsque l'on se questionne sur le sens de l'art contemporain. Qu'est-ce qui est l'essence même de l'art : la création ou l'œuvre ? « Zhi yu Dao », cette sagesse confucianiste, a déjà tracé cette piste dans le domaine de la philosophie. Le domaine de l'art ne peut pas échapper à cette maxime.

Pour s'inscrire dans cette philosophie, il convient donc de documenter avec méticulosité la création, la démarche qui mène à l'œuvre. La création devient l'œuvre grâce à sa documentation. L'œuvre est le produit de la création.

Exposition de la Galerie H2O à Differdange



**La création est un acte éphémère, l'œuvre peut durer.**

La création, le savoir-faire de l'artiste ou encore de quiconque qui fait, est un acte qui s'inscrit dans un contexte défini par le moment précis dans l'espace-temps de l'univers, par le lieu et son environnement socio-culturel où il a lieu et par celui qui fait. Cet acte de créer est donc nécessairement conditionné par le contexte, le monde, le temps où il est fait. L'œuvre, produit de la création, est l'image d'une pensée nouvelle, d'une pensée particulière, à une époque déterminée dans un contexte donné. Sa légitimité est acquise par sa faculté de résister au temps, par son héritage culturel et par son potentiel d'inspiration. L'inspiration est le moteur de la création, paradoxe darwinien de la création artistique. L'art ne naît pas du néant, concept de la création originaire, l'art est le produit de l'évolution de la pensée dans le temps. La création artistique est donc générée par la pensée passée et tous ces actes successifs forment le patrimoine artistique d'une civilisation, la culture. Les œuvres qui résistent au temps documentent son évolution, les autres disparaissent. Mais la création est perpétuelle.



*Zone piétonne à Diekirch*

**L'art public n'est pas un acte privé.**

L'art public ne peut pas être le seul fait de l'artiste qui poserait sa question sur un sujet qui l'interroge pour y donner sa réponse. L'art public est un art thématique. Le thème de l'art public doit être un sujet qui concerne la collectivité car on ne peut pas élever au rang de sujet public les préoccupations intimes d'un individu, tout artiste qu'il puisse être. La liberté de l'artiste n'est pas pour autant mise en question. L'artiste doit avoir le libre arbitre de la question et de la réponse. Il doit avoir le choix de son langage.

**L'art public exige le débat.**

Chaque sujet appelle nombre de questions. À chaque question, il y a des réponses multiples. Restreindre le discours à une seule opinion, une seule façon de voir, c'est faire l'impasse sur la pluralité de l'univers et des perspectives possibles. Il faut donc multiplier les points de vue. La confrontation de plusieurs questions sur le même sujet élargit la conscience, la confrontation de plusieurs réponses divergentes nourrit le débat et génère de nouvelles questions pour mener au « *perpetuum mobile* » de l'investigation intellectuelle sur l'hu-



*Installation de sculptures à travers la ville de Luxembourg par le Casino - Forum d'Art Contemporain*



*Exposition dans la gare centrale à Luxembourg*

manité qui reste le sujet central de toute philosophie et de la création artistique. Le débat est indispensable. D'abord le débat entre artistes qui confrontent leurs approches possiblement, voire même nécessairement divergentes, mais aussi le débat avec le public sans qui l'art reste un acte inachevé, embryonnaire. En tous les cas, l'art doit se confronter au débat, même au risque d'échouer.

**L'art public n'est pas un investissement financier, mais un bien culturel.**

Si l'œuvre se mesure à son seul prix de vente, l'art a perdu sa valeur culturelle. L'art, à plus forte raison l'art public, se revendique de la culture. La culture est inaliénable, elle appartient à tous, elle est un bien collectif. Il faut se distancer du mercantilisme débridé qui a contaminé le monde de l'art pour rabaisser l'œuvre au rang de simple marchandise ou de valeur d'échange hors d'échelle et loin de toute réalité tangible, pour servir à la seule richesse matérielle de quelques-uns au détriment des valeurs de tous. L'art doit rester un bien culturel, un bien collectif accessible à tous sans aucune distinction.

**La démarche**

La démarche du projet « *Public Art Experience* » consiste à réaliser dans un rythme régulier des projets d'art public qui se succèdent. Le but est de créer un « *perpetuum mobile* » où chaque projet trouve sa racine dans l'aboutissement de celui qui l'aura précédé. Les sujets des projets sont imposés. Les artistes, sans restriction de discipline, ont toute liberté de traitement du sujet. La sélection des artistes qui participent aux projets sera faite sur concours d'idées selon les dispositions de la loi du 30 juillet 1999. Les artistes sélectionnés participent au développement du projet dans le cadre d'une résidence qui aboutira aux œuvres. Tout le processus sera public impliquant la population la plus large possible dans le cadre de manifestations spécifiques, conférences, tables rondes, débats publics, accès aux ateliers, voire mêmes académies d'été. Le lieu où se déroulent les projets sera la Terrasse des Hauts Fourneaux qui deviendra ainsi un grand laboratoire d'art public, un centre de création, un lieu d'art vivant.



Graffiti au Centre Aldringen à Luxembourg

Les œuvres peuvent être éphémères ou durer, ou même ne jamais être. Ce qui perdurera en tous les cas, c'est la documentation de leur genèse, la documentation de la création et des œuvres. Cette documentation, autant que les œuvres elles-mêmes, constituent le bien culturel que génère le projet « Public Art Experience ».



Art urbain à Dudelange

## L'organisation

Le projet d'art public est initié par le Fonds Belval en tant que maître d'ouvrage à qui il incombe, aux termes de la loi sur le statut de l'artiste, d'investir dans la création artistique. La réalisation d'un tel projet, qui a la prétention de durer et de devenir une institution, exige un encadrement durable et une gestion compétente. Il faut donc créer une structure qui regroupe en son sein les compétences nécessaires. La structure doit jouir de la liberté intellectuelle et de la responsabilité que celle-ci induit, de l'indépendance idéologique ou de la pluralité de pensée et de l'indépendance financière. Le Fonds Belval met en place une telle structure à qui il délègue l'encadrement du projet et la dote des moyens nécessaires à l'exécution de cette mission. Cette structure est le conseil artistique.

### Le conseil artistique

L'encadrement des projets artistiques sera assuré par le conseil artistique et par un directeur de projet. Il est constitué de cinq personnalités du monde artistique et culturel. Le conseil artistique est constitué pour la durée du projet. Le conseil artistique du projet suivant est constitué de

trois des membres du conseil précédent qui cooptent deux nouveaux membres. Ainsi le renouvellement dans la continuité est également assuré.

Le conseil artistique proposera pour approbation au conseil d'administration du Fonds Belval les thèmes des projets, la programmation des projets, le choix des directeurs de projet et la désignation des artistes. Le conseil artistique suivra activement le déroulement du projet.

### Le directeur du projet

Le conseil d'administration du Fonds Belval désignera sur proposition du conseil artistique et pour chaque projet un directeur. Le directeur de projet sera choisi parmi les candidats qui soumettront un projet dans le cadre d'un appel de candidature fixant le thème du projet. Le directeur devra être une personnalité reconnue dans le monde des arts, toutes disciplines confondues, et apporter une vision suffisamment forte pour s'imposer

tout en laissant la latitude nécessaire aux artistes de s'exprimer. La sélection des directeurs de projet se fera sur base d'un appel de candidature. Le directeur de projet présentera son projet dans le cadre d'une séance publique. Il travaillera en étroite collaboration avec le conseil artistique. Il sera responsable de l'orchestration de l'ensemble du projet.

### L'administration et le financement

Une telle organisation exige une structure administrative et opérationnelle appropriée qui sera la cheville ouvrière du projet. Elle assistera le conseil d'administration, le conseil artistique et le directeur dans le développement des projets artistiques. L'administration sera assurée par les services du Fonds Belval et sera organisée en fonction des diverses tâches découlant des activités des projets.

Le financement des projets artistiques sera couvert par les fonds mis à disposi-

La sculpture «Saltimbanques» sur la place du théâtre à Luxembourg





tion par les différentes lois d'autorisation des projets de construction de la Cité des Sciences.

## Les projets artistiques

### Les sujets

Les sujets des projets artistiques sont proposés par les directeurs de projet et s'inscrivent dans le thème imposé par le conseil artistique. Chaque projet artistique traite d'un seul et même sujet sur lequel tous les artistes impliqués portent leurs réflexions. Les thèmes des projets sont impérativement des sujets d'intérêt public, des questionnements sur la société et le monde, des questionnements sur la condition de l'homme et sur la réalité de l'humanité, mais aussi des sujets d'actualité pertinents et de prospection d'un avenir possible. Les artistes - toutes disciplines confondues - pourront traiter le sujet à leur convenance, poser les questions qu'ils entendent et répondre à leur façon.

Graffiti au Centre Aldringen à Luxembourg



### Les concours

Le choix d'un artiste, le choix d'une œuvre est toujours empreint de subjectivité, guidé par le goût et les préférences de celui ou de ceux qui choisissent. Un projet d'art public exige une décision plurielle, une décision consensuelle, qui repose sur des règles, qui soit justifiable et justifiée. Le concours s'impose. Il sera organisé en application des dispositions légales de l'article 13 de la loi du 30 juillet 1999 concernant a) le statut de l'artiste professionnel indépendant et l'intermittent du spectacle, b) la promotion de la création artistique. La loi prévoit que les concours seront lancés publiquement et seront ouverts à tous les artistes qui répondent aux exigences de la loi du 30 juillet 1999. Mais limiter l'accès au concours aux seuls « artistes statutaires » c'est faire l'impasse sur l'énorme potentiel de création de ceux des artistes qui ont choisi ou ont été forcés d'exercer une profession pour vivre sans pour autant renoncer à leur passion de créer. Il faut donc élargir l'accès aux projets à tous ceux qui par leur savoir-faire, leur talent et leurs réflexions peuvent enrichir le débat et apporter une autre vision artistique.

Les concours seront jugés par le conseil artistique et le directeur de projet qui fixeront des règles pour la détermination des artistes qu'ils proposeront au conseil d'administration. La qualité des projets introduits, la qualité des langages artistiques et la qualité des références des artistes devront être déterminantes pour le choix.

### La résidence Belval

Les artistes retenus seront invités en résidence. La résidence « Public Art Experience » vise trois objectifs :

- offrir un lieu consacré au projet de création ;
- fournir un contexte culturel dans lequel le projet artistique peut se développer ;



Sculpture sur la place des Martyrs à Luxembourg

- générer autour du projet une symbiose avec le public.

La résidence Belval veut et doit induire une interaction forte avec le territoire et les habitants du lieu et les visiteurs. La résidence est peut-être une des formes d'intervention qui permet le mieux d'articuler les trois principaux niveaux de responsabilité de la culture: la responsabilité artistique, la responsabilité sociale et la responsabilité territoriale. En d'autres termes, la résidence permet d'articuler la démocratisation de la culture et la démocratie culturelle.

A Belval, l'artiste est invité à participer à un projet d'art public par une création spécifique, une création individuelle ou même une création collective sur un thème imposé. La résidence sera domiciliée à Belval. La durée de la résidence est variable. Elle dure généralement de 3 à 6 mois, voire plus, correspondant, le cas échéant, à la périodicité des projets.

### L'espace d'exposition

L'espace d'exposition pour l'art public est l'espace public. Les œuvres sont en permanence accessibles au public. Les œuvres sont réalisées en fonction de leur lieu de destination, en l'occurrence la Terrasse des Hauts Fourneaux. Les artistes feront le choix du lieu d'installation de leur œuvre avec le directeur qui devra diriger et coordonner le projet artistique. L'exposition des œuvres durera jusqu'à l'avènement du projet suivant.

### La rémunération des artistes

Depuis le détournement mercantile extrême qu'il a subi au cours des dernières décennies, « l'art » est devenu un objet de spéculation financière complètement déconnecté d'une réalité compréhensible. Le projet veut se distancer de cette approche. Le projet « Public Art Experience » prend en charge la rémunération de l'artiste pour toute la période de la résidence. L'artiste est rémunéré pour



l'acte de créer, pour son travail. Les frais de réalisation matérielle de l'œuvre sont pris en charge. Par ailleurs, la rémunération pourra être complétée par des contributions en nature comme le logement, la mise à disposition de l'atelier, les transports et déplacements locaux, qui font partie intégrante de la rémunération de l'artiste - une pratique courante

dans les projets de résidence.

#### Les œuvres

L'œuvre est l'aboutissement de l'acte de la création, la matérialisation de la pensée abstraite, le message perceptible de l'artiste. En compensation de la rémunération de l'artiste et de la prise en charge des frais de fabrication, l'œuvre produite reste acquise au maître d'ouvrage. L'artiste lui cède par ailleurs tous les droits patrimoniaux qui y sont rattachés, à celui-ci de s'interdire l'aliénation de l'œuvre cédée. L'œuvre étant inaliénable, elle n'a pas de valeur commerciale. Le Fonds Belval constituera une collection publique de toutes les œuvres produites qu'il gardera en dépôt. La collection reste un bien public, un fidéicommiss.

#### L'implication du public dans le projet

L'œuvre est produite pour être contemplée, interprétée, vécue. La confrontation de l'œuvre d'art au public est donc essentielle à son existence même. Le projet « Public Art Experience » veut aller au-delà d'une simple contemplation et

impliquer le public dans la démarche de l'artiste, le faire participer aux réflexions, aux motivations et aux émotions qui l'ont mené à l'œuvre, qui génèrent la création. Cette participation se fera par l'ouverture des ateliers d'artistes au public, par des manifestations et rencontres, des ateliers artistiques de tous genres et pour tous publics. Chaque projet aura sa propre dynamique, son propre scénario, son rythme et les manifestations publiques sont spécifiques à chaque projet.

#### La présentation des projets de résidence

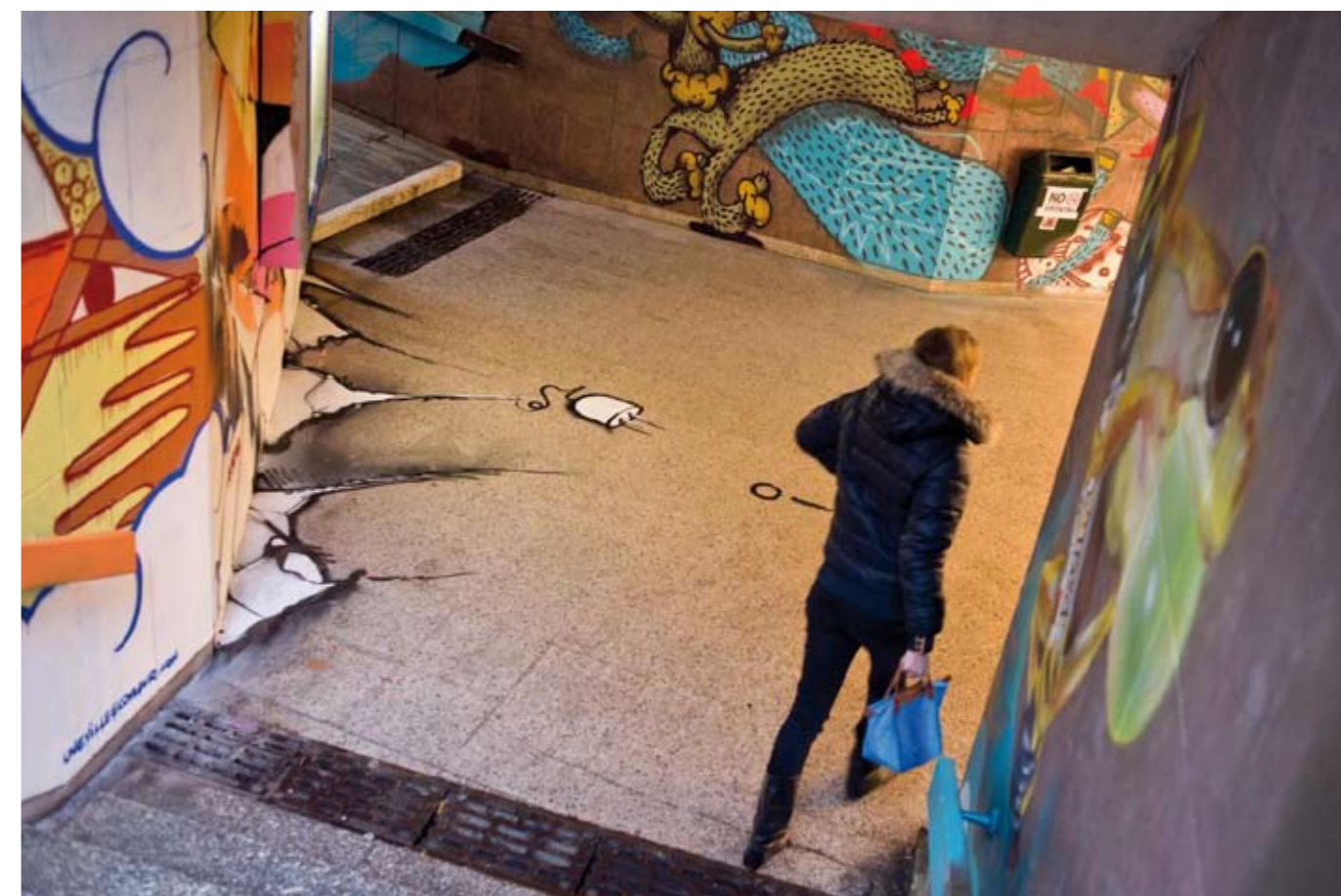
La première manifestation publique est la présentation des projets de résidence par les candidats pour la mission de directeur de projet. Les candidats en lice sont invités à présenter, dans le cadre d'une conférence publique, leur projet en expliquant le thème de réflexion qu'ils en

visagent et leur manière d'appréhender le sujet. Il s'agit lors de cette conférence de comparer les sujets et de vérifier leur pertinence et leur intérêt. À l'issue de cette manifestation et après avoir étudié les dossiers, le conseil artistique articulera sa proposition.

#### Le choix des artistes

Le choix des artistes qui participeront au projet est une étape importante à laquelle il est essentiel - dans cet esprit de démocratisation de l'art public - d'associer le public. Le rôle du public ne sera probablement pas, ne pourra même pas être déterminant. Mais son implication est indispensable, ne serait-ce que pour élargir le cercle des appréciations, des critiques possibles. Les artistes qui auront été sélectionnés sur dossier par le conseil artistique lors du premier échelon du concours d'artistes présenteront

Graffiti au Centre Aldringen à Luxembourg



Terrasse du Kiosk près de la Coque - design urbain au plateau du Kirchberg

leur projet personnel dans le cadre d'une manifestation publique.

#### Le débat du sujet

Le débat du sujet est une manifestation centrale de chaque projet artistique. Il s'agit de confronter l'opinion des artistes et du public dans un débat ouvert dans le cadre d'une manifestation plus ou moins restreinte en fonction de l'intérêt que le projet rencontre auprès du public. Le débat du sujet est important dans la mesure où c'est le départ d'un discours nécessairement évolutif qui devra mener aux œuvres, peut-être antagonistes, peut-être complémentaires, des artistes engagés, sans nécessairement aboutir. Le débat public est essentiel pour élargir les visions souvent sectaires de l'individu, de l'artiste, en intégrant le public dans la démarche. Leur confrontation peut faire surgir une autre vérité sur le

sujet ou encore, peut-être, raidir l'artiste dans ses positions.

#### Le livre de la résidence

Le livre de la résidence est un ouvrage collectif de tous les participants du projet dont la publication est dirigée par le directeur de projet. Cette monographie sera la documentation finale du projet artistique. Sorte de journal biographique du projet, mais aussi catalogue qui documente non seulement les œuvres des artistes mais tout le processus de création, chaque livre de résidence sera un des chapitres de l'anthologie du grand projet « Public Art Experience ».

Alex Fixmer, René Kockelkorn

Photos: Patrick Galbats



La sculpture «Saltimbanques» emballée - une action de protestation

#### Le conseiller scientifique et culturel

René Kockelkorn, historien de l'art, conseiller scientifique et culturel du Fonds Belval pour le projet d'art public à Belval et collaborateur libre du Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg / Villa Vauban, du Musée National d'Histoire et d'Art, de la Bibliothèque Nationale, du Casino Forum d'Art Contemporain ; chargé de cours en histoire de l'art au Lycée Technique des Arts et Métiers ; curateur d'expositions à la Kulturfabrik à Esch, au Kiosk / AICA à Luxembourg, à la Galerie Beaumontpublic et à la Biennale de Venise, Pavillon national du Luxembourg 2011. Nombreuses publications.

#### Le débat public à la massenoire

Conformément à ses ambitions d'être un véritable projet public, le projet artistique « Public Art Experience » sera présenté prochainement dans le cadre d'un débat organisé avec les membres du premier conseil artistique. Le débat public sera organisé dans le bâtiment massenoire, ancien bâtiment industriel rénové, accueillant les expositions et les manifestations y afférentes du Fonds Belval.

Les invitations seront diffusées par newsletter, inscription sur le site:  
[www.fonds-belval.lu](http://www.fonds-belval.lu)

# La décentralisation se concrétise



*Le premier Bâtiment administratif de l'Etat à Belval*

Durant deux mois, depuis fin octobre, les premières administrations et services de l'Etat se sont installés dans leur nouveau bâtiment à Belval : l'Administration de l'Environnement, l'Administration de la Gestion de l'Eau et la Commission nationale pour la protection des données. Ainsi, la décentralisation visée par le projet de reconversion de Belval se concrétise. Rappelons qu'un des objectifs est de renforcer le développement économique de

la région Sud tout en aidant à décontracter la ville de Luxembourg par le transfert de certaines administrations et services de l'Etat à Belval. Cette démarche a par ailleurs le but d'économiser les frais élevés de location en devenant propriétaire des bâtiments.

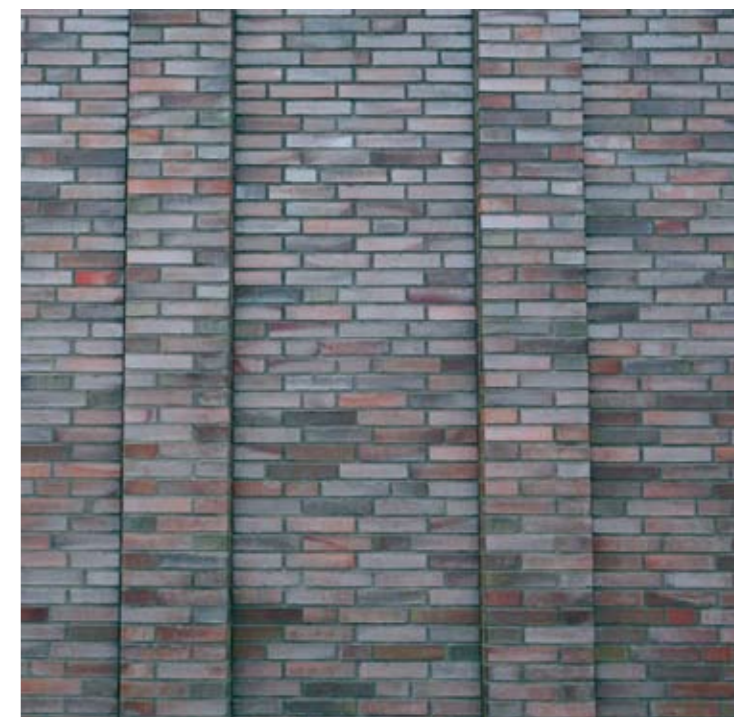
Situé dans la marge Sud-Est de la Terrasse des Hauts Fourneaux, à proximité immédiate de la Rockhal, le Bâtiment ad-

ministratif forme un repère dans l'espace de Belval. La volumétrie du bâtiment est basée sur une géométrie simple, constituée de deux éléments : un socle élargi de 20 mètres de haut d'où émerge une tour rectangulaire de 60 m de hauteur. Le socle massif et minéral, réalisé en briques foncées ajourées par des châssis en aluminium naturel, supporte la tour, dont le caractère minéral s'estompe avec la hauteur, au profit de l'aluminium et du verre, pour finir par se confondre avec la transparence de l'air. Ce choix des matériaux fait référence aux origines de l'architecture industrielle, dont la mémoire nourrit le site : terre cuite et métal - tradition et modernité.

Le Bâtiment administratif est structuré horizontalement, pour assurer une parfaite cohabitation des différents utilisateurs, tout en autorisant une gestion centralisée de l'immeuble.

Le sous-sol abrite les locaux techniques, les archives centralisées des occupants et le parking pour les voitures de service. Le rez-de-chaussée comporte, hormis les accès et les dessertes techniques, les infrastructures communes à caractère public : le hall d'accès, une salle polyvalente et une salle de conférence. Une entrée séparée au Sud du bâtiment est réservée aux laboratoires de l'Administration de l'Environnement qui occupent le premier et le deuxième étage. Cet étage comprend également des bureaux pour les employés des laboratoires.

Les étages trois à six accueillent les bureaux de l'Administration de la Gestion de l'Eau, le septième étage est réservé à la Commission nationale pour la protection des données. Les bureaux de l'Administration de l'Environnement se trouvent aux niveaux huit à douze, tandis que les étages treize et quatorze accueillent les services du Fonds Belval. Le quinzième étage est partagé entre les locaux techniques comme le groupe de ventilation



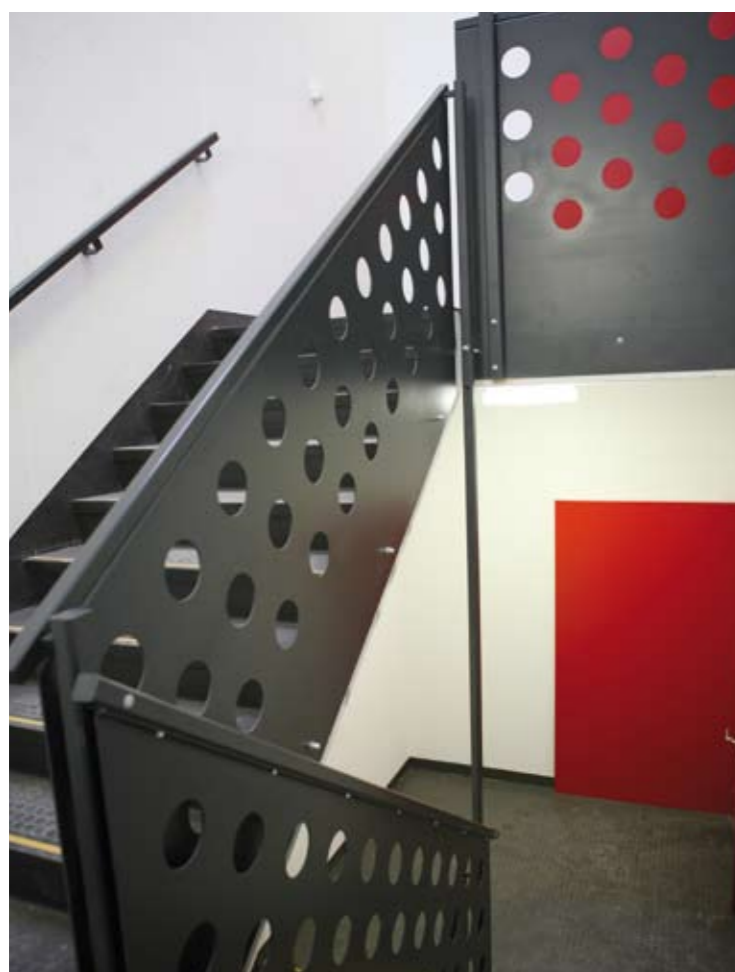
*Grand espace lumineux au rez-de-chaussée*



Laboratoire de l'Administration de l'Environnement



Équipement de laboratoire en cours d'installation



et des bureaux du Fonds Belval. Sur la toiture est installée une nacelle pour l'entretien des façades et le nettoyage des fenêtres.

Les trois étages du socle sont occupés par les laboratoires de l'Administration de l'Environnement et de l'Administration de la Gestion de l'Eau, qui représentent l'élément central du programme de construction. Enfin, les douze étages librement aménageables de la tour sont mis à disposition des utilisateurs de l'immeuble. Un noyau central, un couloir périphérique et des bureaux aménagés en façade : cette organisation simple et rigoureuse permet toutes les configurations d'aménagement, du bureau individuel au bureau paysager, en passant par les différents modules usuels.

Avec la mise en service du nouveau bâtiment, le site de Belval compte d'un coup 220 personnes en plus comme résidents pendant la journée.

Exemple d'équipement de bureau



# Une mention pour l'Incubateur d'entreprises

Cette année, le Fonds Belval s'est vu attribuer une mention pour le projet de l'Incubateur d'Entreprises dans le cadre du Bauhärepräis décerné par l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils (OAI) en juin 2012. Placé sous le Haut Patronage de S.A.R. le Grand-Duc Henri, le Bauhärepräis OAI est décerné tous les quatre ans à des maîtres d'ouvrage privés et publics qui, au travers d'un projet abouti, sont parvenus à faire valoir une architecture et une ingénierie de qualité. Ces maîtres d'ouvrage soutiennent la qualité architecturale et contribuent, par le biais de leurs réalisations remarquables et durables, à promouvoir une culture de la construction, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme au Luxembourg.

Le Bauhärepräis est supposé inciter les futurs maîtres d'ouvrage, mieux informés et plus conscients de leur rôle décisif, à dépasser le stade d'une architecture purement fonctionnelle en vue d'assurer un renouveau culturel de notre cadre de

vie. Les réalisations présentées par leurs maîtres d'ouvrage ont une relation avec le Luxembourg soit par l'adresse de leur maître d'ouvrage soit par leur implantation sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg. Ces projets devaient être achevés après le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Les critères de sélection portent sur la collaboration avec l'équipe de concepteurs, se traduisant par le courage dans le choix d'un parti architectural contemporain et rigoureux, le respect de la substance architecturale existante et de la nature environnante, l'impact positif sur un tissu urbanistique et social existant, l'aménagement d'un espace public favorisant la communication et l'échange. Un autre critère pour l'évaluation des projets est la relation entre le maître d'ouvrage et les concepteurs.

Le jury, indépendant de l'organisateur, composé pour moitié de personnalités du monde politique et culturel, et pour moitié d'architectes délégués des Ordres des



L'édition 2012 du Bauhärepräis en chiffres :

260 inscriptions ont été remises par des maîtres d'ouvrage satisfaits de leurs ouvrages. 224 panneaux ont été remis et présentés au jury.

Parmi ces 224 réalisations, qui sont publiées et exposées, le jury a désigné 23 lauréats, dont 1 avec mention spéciale, 1 Prix spécial du jury et 2 Prix Patrimoine, et 18 mentionnés.

Les trophées du Bauhärepräis OAI 2012 ont été remis lors de la proclamation des résultats du 26 juin 2012 au Cercle-Cité, à laquelle ont assisté plus de 600 personnes.

Architectes de la Grande Région, était chargé d'apprécier les projets présentés et les mérites des maîtres d'ouvrage.

Le livre « Bauhärepräis OAI 2012 » rassemble les 224 œuvres et est disponible au secrétariat de l'OAI (Forum da Vinci, 6, bd Grande-Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg / Web : [www.oai.lu](http://www.oai.lu)) ainsi qu'en librairie.

Des interviews filmées des maîtres d'ouvrage lauréats de cette édition sont disponibles sur [www.oai.lu](http://www.oai.lu). rubrique Bauhärepräis 2012.

Contact : Pierre Hurt, directeur OAI  
tél. 42 24 06 fax 42 24 07  
email : [oai@oai.lu](mailto:oai@oai.lu)

# La Maison de l'Innovation - chantier démarré



Vue sur les travaux des fondations

Rassemblant plusieurs départements du Centre de Recherche Public Henri Tudor, du Centre de Formation Professionnelle Continue Dr Widong et de Luxinnovation, la Maison de l'Innovation accueille des activités de recherche nécessitant un outil informatique performant à haut potentiel de valorisation dans les domaines de l'information, de la communication et de la santé.

La Maison de l'Innovation est implantée au cœur du monument industriel formé par les hauts fourneaux A et B. Elle est donc confrontée à un environnement qui

se caractérise par sa fonctionnalité complexe et son gigantisme, les éléments conservés atteignant une hauteur respective de 82 et 93 mètres. Son implantation se définit, d'une part entre la halle des coulées du haut fourneau A et le bâtiment des anciens vestiaires reconverti en Incubateur d'entreprises, d'autre part entre le socle du haut fourneau B et les conduites de gaz et de vent longeant l'avenue des Hauts Fourneaux.

La Maison de l'Innovation comprend des surfaces commerciales ainsi que des surfaces de bureaux pour les activités de

recherches. Le bâtiment a une surface brute de 15 000 m<sup>2</sup>. Il comprend essentiellement des surfaces de bureaux librement aménageables. Une des surfaces commerciales est destinée à accueillir un restaurant.

Le bâtiment se compose d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée conçu comme une galerie ouverte sur l'espace public, où sont prévues les surfaces commerciales essentiellement orientées vers la place des Hauts Fourneaux, et de cinq étages, avec les surfaces de bureaux.

Le bâtiment est conçu suivant un concept « low-tech ». Une réflexion élémentaire a été portée sur le comportement énergétique du bâtiment. La masse a un impact primordial sur la régulation et la stabilisation du climat de l'immeuble. Son inertie est la réserve énergétique qui permet d'égaliser les fluctuations journalières des températures par échange thermique. La façade est conçue de manière à limiter les déperditions de chaleur en hiver et à limiter le surchauffement en été.

La Maison de l'Innovation est un volume simple et rectangulaire avec une cour intérieure. Des entailles dans le volume au niveau des angles donnent lieu à des

terrasses et créent un jeu de pleins et de vides. Du côté Sud, le volume s'ouvre largement pour laisser pénétrer les superstructures du highway, un vestige industriel qui relie les hauts fourneaux A et B en passant par la cour intérieure de la Maison de l'Innovation. Une première entrée se trouve du côté Est, une deuxième entrée se situe côté Nord-Ouest. La façade en briques de couleur claire est caractérisée par une trame de fenêtres régulière. Les surfaces de commerce sont marquées par de grandes baies vitrées. Le traitement architectural est simple et épuré pour contraster avec l'environnement industriel des hauts fourneaux.

Le chantier de la Maison de l'Innovation a démarré fin mai 2012, la mise en service est prévue en été 2014.

Architecte :  
Bourguignon Siebenaler

Ingénieurs génie civil :  
Bureau d'étude Greisch

Ingénieurs génie technique :  
BETIC

Une architecture épurée contrastant avec les structures industrielles



# « Less is more »



« Die LandschaftsArchitekten » Petra Bittkau et Friedrich Bartfelder

Le 26 septembre dernier, le Fonds Belval a accueilli les architectes paysagistes Petra Bittkau et Friedrich Bartfelder du bureau « Die LandschaftsArchitekten » pour une conférence dans le cadre du cycle « Jardins & Paysages » au bâtiment massenoire. Nous nous sommes entretenus avec les conférenciers sur leur travail et sur l'évolution de l'architecture du paysage.

## Comment abordez-vous un projet ?

Dans la phase préliminaire d'un projet, notre principale tâche est d'écouter les futurs utilisateurs, le maître d'ouvrage qui finance le projet, mais aussi ceux qui seront chargés de l'entretien. Nous

devons être particulièrement attentifs au site, à son environnement, son histoire, son état actuel et sa vocation future afin de créer un espace durable qui soit de tout point de vue à l'échelle humaine.

En général, notre intention est de susciter des émotions auprès des utilisateurs, qu'il s'agisse d'espaces pour la détente, les loisirs, le sport ou des activités auxquelles nous n'avons même pas pensé. Par conséquent, nos dessins sont très différents, selon la mission et les besoins; et aussi les émotions que les aménagements provoquent. Cette réaction émotionnelle, même inconsciente, est essentielle pour qu'il y ait une relation entre l'utilisateur et le lieu. Nous pouvons en-

suite mesurer la réussite d'un projet à la qualité de ce lien.

Il est également très important pour nous de respecter le site et son environnement. Dans le projet, c'est la seconde référence, après l'utilisateur. Nous devons réagir aux particularités du lieu, mettre en exergue ses points forts et atténuer ses points faibles, tout en gardant à l'esprit la destination du lieu. Les espaces ont une histoire spécifique qui doit rester palpable et engager un dialogue avec le présent.

## Sur quel type de projets travaillez-vous ?

Nous travaillons sur de très petits projets, comme la création de ronds-points, d'arrière-cours, des jardins privés ou des places publiques, mais également sur de plus grands espaces paysagers. La restauration ou la réinterprétation de jardins ou parcs historiques est un autre domaine qui nous est cher.

## Votre devise est « less is more »...

C'est notre « leitmotiv ». Les créations exubérantes ne rendent pas les sites plus lisibles et ne génèrent pas nécessairement d'émotion positive. Dans tous nos projets, nous tâchons de nous limiter à quelques éléments forts au niveau de la structure. Nous essayons de dessiner les espaces de façon à ce que la structure soit claire. Pour cela, nous devons nous concentrer sur quelques éléments clés. Selon le projet, cela pourra se traduire par des formes avec un haut potentiel identificateur, des matériaux spécifiques ou d'autres éléments comme des plans d'eau ou de petites constructions.

Le dualisme et les contradictions de la nature et du bâti constituent le défi permanent du paysagiste. Nous utilisons

volontiers la puissance des végétaux et le désordre naturel de la flore pour faire contraste avec la rigidité des formes construites.

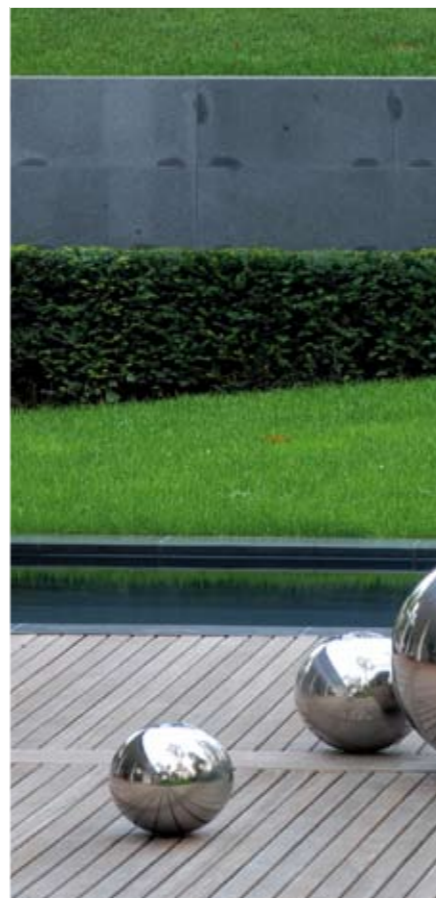
Notre choix de matériaux est quasiment illimité : pierre, bois, tuile, acier, plastique, etc. Tout peut être envisagé, à condition que les caractéristiques du matériau conviennent. On choisira les matériaux, ainsi que leur couleur et leur structure, selon le type de projet, d'environnement, d'architecture ou de plantation. Il peut s'agir de matériaux que nous trouvons sur place. Cependant, nous insérons aussi parfois des éléments qui n'ont rien à voir avec le lieu, pour créer un contraste. Le nombre de matériaux utilisés pour un même projet reste néanmoins extrêmement réduit.

## L'art joue-t-il un rôle dans vos projets ?

Nous avons eu la chance de pouvoir exprimer nos ambitions artistiques dans plusieurs festivals européens de jardins. Au Festival international du jardin à Westonbirt (Royaume Uni) ou lors du Gardenfestival de Emo Court en Irlande, où nous étions les premiers Allemands à remporter le prix du plus beau jardin. Aménager un jardin qui ne doit répondre à aucune exigence fonctionnelle, et qui n'existe que pour lui-même, est une belle expérience.

Et puis l'art a toujours une place dans nos créations. Nous ne travaillons pas dans un vacuum mais bien dans un milieu culturel bien défini. Selon le projet, nous avons plus ou moins de marge de manœuvre pour intégrer nos propres idées artistiques, ou créer des mises en scène qui peuvent être considérées comme artistiques. Parfois, nous travaillons aussi avec des artistes. C'est toujours une expérience enrichissante.





Détails de l'aménagement d'un rond-point et d'un jardin privé

*Comment l'architecture du paysage a-t-elle évolué au cours des dernières décennies ?*

La création paysagiste est évidemment soumise aux modes. C'est ainsi depuis toujours et cela ne changera pas. Mais la perception de ce qu'est l'esthétique contemporaine semble désormais un peu plus vaste. Nous sommes d'avis que, plus que l'expression formelle, c'est la gestion des aspects fonctionnels et systémiques qui est importante. Les exigences imposées à l'architecture du paysage évoluent avec le temps. On s'intéresse moins aujourd'hui à la forme qu'à la durabilité, aux changements climatiques, à la transformation des friches industrielles et à la contamination des sols. Les toitures et les façades vertes deviennent obligatoires dans les centres urbains afin de contribuer à l'amélioration du climat,

de même que l'emploi des matériaux durables. Cette approche nous rappelle l'époque de l'industrialisation quand des grands parcs ont été créés pour lutter contre la pollution et pour rendre des espaces de loisirs aux citoyens.

Après une phase plus formaliste, on peut constater aujourd'hui une tendance plus naturelle. Il faut s'adapter au site, ne serait-ce que pour des raisons économiques. Selon les milieux, secs ou humides, on choisit des espèces endogènes qui nécessitent moins de travail. Évidemment, cela n'est pas sans incidence sur l'esthétique. Cette nouvelle tendance s'apparente un peu à la rupture intervenue entre les jardins baroques et rococo, très chargés, et les jardins paysagers du 19<sup>ème</sup> siècle, où la nature elle-même est mise en scène.

*Les jardins ont le vent en poupe en ce moment, même chez les citoyens invétérés. Comment l'expliquez-vous ?*

Nous croyons que cette évolution va de paire avec la mondialisation et la numérisation croissante de notre vie quotidienne. L'envie de jardin permet de prendre le contre-pied. Nous éprouvons la nostalgie du foyer dans l'environnement immédiat, nous voulons retrouver des expériences et des cadres originels. Je ne vois rien de plus similaire à cela que la paix idyllique de son propre jardin, le travail manuel investi et la soumission à la force végétative de la nature et des saisons.

Les mouvements du « jardinage urbain » ou du « guerilla gardening » sont également passionnants. Ils visent à s'emparer des espaces laissés vides en ville, même les plus exigus, pour y installer des espaces verts. C'est très tendance de faire du « micro-gardening », de jardiner sur

de très petites surfaces, des légumes sur son balcon par exemple.

*Quels projets vous tiennent le plus à cœur ?*

Notre projet Daisy-Garden à Westonbirt nous plaît beaucoup. Notre participation à ce festival s'articulait uniquement autour des pâquerettes et de la célèbre ritournelle « Je l'aime un peu, beaucoup, passionnément ». Nous voulions mettre en lumière l'exceptionnel dans le quotidien et rapprocher les visiteurs des marguerites, « the daisies », et des pâquerettes. Leurs réactions ainsi que celles de nos collègues ont été extrêmement chaleureuses. Notre séjour en Angleterre était formidable. L'atmosphère toute particulière de l'arboretum de Westonbirt constituait un cadre fantastique. C'est toujours passionnant de pouvoir travailler dans un cadre aussi exceptionnel.



# Le monument Emile Mayrisch à Esch-sur-Alzette



Le square Emile Mayrisch et le monument lors de l'inauguration en 1933

« Le plus stupide des accidents, l'éclatement d'un pneu ! mais à du cent trente à l'heure, comment retenir une machine de trois mille kilos qui est allée se briser contre des arbres. Ces catastrophes qui sont évitables vous mettent la rage au cœur. Il allait à Paris, c'est à sept kilomètres de Châlons qu'il s'est tué chauffeur blessé sans gravité – Michy n'a rien – vers 4h de l'après-midi » [le 5 mars 1928] écrit Maria Van Rysselberghe dans une lettre le 21 mars 1928 à Jean Schlumberger.<sup>1</sup>

Emile Mayrisch, né le 10 novembre 1862, était fils du médecin Edouard Mayrisch (1825-1873) et de Mathilde Metz, fille d'Adolphe Metz, lui-même frère d'Auguste Metz et de Norbert Metz. Il fit ses études à l'Ecole des Hautes Etudes Techniques d'Aix-la-Chapelle et fut par la suite engagé le 1<sup>er</sup> septembre 1865 comme volontaire à la Société anonyme des Hauts-Fourneaux et Forges de Dudelange.

En 1886, il est nommé chimiste de la

même société. Puis, après avoir quitté cet emploi et exercé les fonctions de chef du service des hauts-fourneaux de l'usine de Rodange entre 1887 et 1891, il revient à Dudelange pour y prendre la tête du laboratoire. Il fut alors nommé secrétaire général et fondé de pouvoir, en 1893. En 1894, il se marie avec Aline de Saint Hubert et est nommé Directeur de Dudelange en 1897. Avec Gaston Barbanson il est le principal fondateur de l'Arbed. Après la Première Guerre mondiale, il en deviendra le président.

Le square Emile Mayrisch à Esch-sur-Alzette fut inauguré en 1929. En 1925, Herman Josef Stübben avait déjà proposé un projet de square à côté de l'école Dellhéicht lors de son étude pour la ville d'Esch-sur-Alzette. Au cœur de cet îlot de verdure, Auguste et Gustave Perret proposent un projet de monument commémoratif à Emile Mayrisch (1931).<sup>2</sup>

C'est dans la conception de monuments commémoratifs que les Perret créent de nobles structures surmontées de bustes, sculptures ou de reliefs. Ces compositions sont d'un grand raffinement, d'une architecture sans ornement: variation d'un même thème comme pour les monuments de Gustave Eiffel 1928, et d'Antoine Bourdelle, sculpteur au Champ-de-Mars, Paris, le monument funéraire de Jean Cartan à Dolomien, Isère 1933, ou le projet pour le monument de Théophile Gauthier.

La perspective du 23 février 1931 ainsi que les plans décrivent un projet présentant une stèle ronde très élancée placée devant le socle du monument. Or, le monument construit comporte une stèle intégrée dans le socle de forme rectangulaire (base = 54 x 54 cm) qui se rétrécit légèrement dans la hauteur. Le buste en bronze surmontant la stèle est une œuvre du sculpteur Louis Dejean (1872-1952).<sup>3</sup>

Celle-ci mesure environ 70 cm de hauteur. Les deux reliefs de bronze (68 x 97cm) disposés de part et d'autre

de la stèle sont également de la main de Louis Dejean et nous montrent deux scènes de l'industrie lourde. Ils ont été réalisés par le fondeur F. Barbedienne de Paris.

Les Frères Perret ont aussi dessiné les plans du tombeau funéraire d'Emile Mayrisch à Colpach (1930-1931) et, en collaboration avec le sculpteur Charles Despiau, le monument commémoratif à Châlons-sur-Marne (1930-1931), le lieu où Emile Mayrisch a perdu la vie.

Dans une lettre à Jean Schlumberger, Aline Mayrisch écrit : « J'allais oublier de vous dire que la sépulture d'Emile, achevée juste (et à grand-peine) pour



Buste d'Emile Mayrisch du sculpteur Louis Dejean

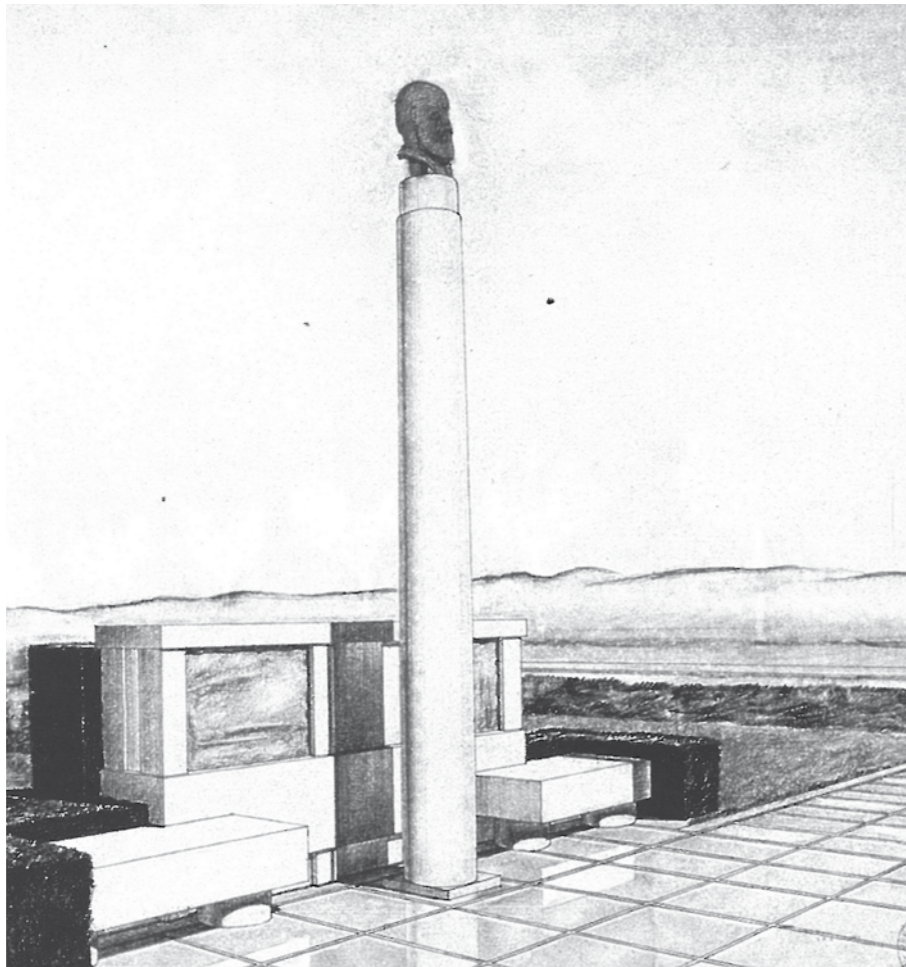
PERRET, Auguste

né à Bruxelles en 1874, mort en 1954 à Paris. Le nom d'Auguste Perret est indissociable de celui de ses deux frères: Gustave (1876-1952) et Claude (1880-1962). Il crée au départ avec eux une structure composée d'une agence d'architecture (A.-G. Perret) et d'une entreprise de bâtiment (Perret-Frères). Après des études à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris (1892-1898), qu'ils quittent cependant sans diplôme, Auguste et Gustave Perret construisent plusieurs immeubles à Paris. Premiers architectes à saisir l'intérêt du béton au niveau de la construction et fascinés par les propriétés du matériau, ils conçoivent en 1903 un immeuble d'habitation de huit niveaux sur ossature en béton, rue Franklin. « La maison de la rue Franklin est un jalon important dans la pensée architecturale moderne. Aucun des livres consacrés à l'histoire de l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle n'omet de la mentionner et ses caractéristiques sont largement connues » écrit Joseph Abram.\*

La notoriété d'Auguste Perret commence avec la construction du théâtre des Champs-Élysées (non sans quelques scandales). Avec ce théâtre, le béton armé conquiert en 1913 ses lettres de noblesse. Une autre œuvre radicale d'Auguste Perret est l'église Notre-Dame, Le Raincy (1923). Les frères Perret multiplient les expériences constructives avec une série de bâtiments industriels : Docks de Casablanca (1916), ateliers « Esders » (1919), ateliers « Marinoni » (1920).

Après la Deuxième Guerre mondiale ils réalisent encore plusieurs grandes opérations : La place de la Gare à Amiens (1942-1958), les laboratoires de Saclay (1948-1953) et surtout la reconstruction du Havre (1945-1960), où sont intervenus de nombreux élèves d'Auguste Perret.

*Monument Emile Mayrisch, Esch-sur-Alzette. Perspective, 23 février 1931  
Architectes A. et G. Perret (graphique extrait de la publication « Les Frères Perret »)*



l'anniversaire, est fort belle telle que l'a conçue Perret. Et le projet de Despiau, quoi qu'en embryonnaire, me donne les plus grandes espérances. C'est le sculpteur Dejean qui essayera d'un nouveau buste. »<sup>4</sup>

Le monument de l'industriel et philanthrope Emile Mayrisch a été inauguré le 15 août 1933 en présence du bourgmestre d'Esch-sur-Alzette, Victor Wilhelm, et du président de l'ARBED, Gaston Barbanson, de Mme Aline Mayrisch, de Mme Andrée Viénot-Mayrisch, sa fille, et du ministre d'Etat Joseph Bech.<sup>5</sup>



Alain Linster

1 Lettre de Maria van Rysselberghe à Jean Schlumberger, Paris, 21 mars [19]28. dans Aline Mayrisch - Jean Schlumberger : correspondance 1907-1946 / éd. établie, présentée et annotée par Pascal Mercier et Cornel Meder 2000. p. 667

2 Fonds Perret, Auguste et Perret frères, 1931 dossier AP 168/1.Doc. CNAM-30-05-0026

3 Dejean, Louis 1872-1954, né à Paris, sculpteur et graveur français.

4 Lettre Colpach 6 mars (19)29 dans Aline Mayrisch - Jean Schlumberger : correspon-

dance 1907-1946 / éd. établie, présentée et annotée par Pascal Mercier et Cornel Meder 2000. p. 215

5 Luxemburger Wort 16.8.1933

\*Joseph Abram: « une structure de production insolite..... » p.20

Publication :

Les Frères Perret. L'œuvre complète. Sous la direction de Maurice Culot, David Peyceré et Gilles Ragot, Institut Français d'architecture, Editions Norma 2000, ISBN 978-2909283-33-3

*Relief en bronze représentant l'usine de Belval*



# Promenade des Sentiers Rouges à Schiffflange



Katharina Krenkel, «Wollformationen», 2007

La région Sud du Grand-Duché se caractérise par un paysage très spécifique, façonné par son passé industriel. Les anciennes mines à ciel ouvert formant des grands plateaux et les décharges de laitier composant des collines artificielles, alternent avec des forêts, des pâturages, des champs et des jardins. Dans une libre suite, nous vous proposerons à cet endroit des balades à travers ce paysage particulier du bassin minier.



Solange Wozniak, sans titre, 2004

La première promenade nous a mené à Schiffflange, dans le cadre du weekend du bois en octobre dernier. L'initiative « Sentiers Rouges » avait invité à une visite guidée permettant de découvrir les projets artistiques implantés le long du chemin balisé des CFL au Brucherbiérg et Gaalgebierg. L'initiative Sentiers Rouges, à l'origine « Konscht am Bësch », a commencé ses activités en 2004. L'idée des Sentiers Rouges est de rendre at-

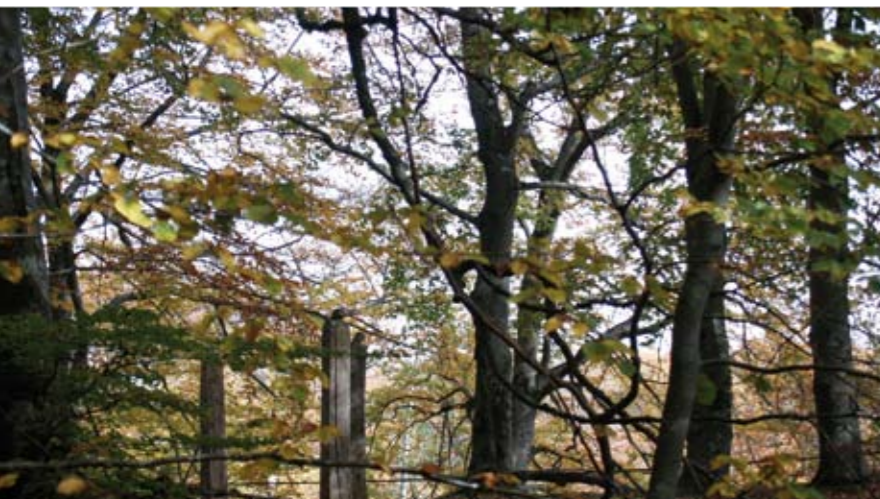
tentif, à travers des moyens artistiques, sur les grandes transformations qu'a connu le pays des Terres Rouges pendant la période de l'industrialisation mais aussi sur les mutations en cours depuis les dernières années. Elle compte ainsi contribuer à valoriser cette région au niveau culturel et touristique. Sentiers Rouges est un projet culturel annuel dans le Sud du Luxembourg conçu comme une sorte de laboratoire. Il invite les partici-

Heather M. Caroll, sans titre, 2006





Graffiti Jugendhaus Schiffflange



Sculpture de Marie Thérèse Gilles, 2004



Florence Hoffmann, «La course», 2004

pants à jeter un regard nouveau sur le patrimoine de la région. Chaque année, pendant deux semaines au mois de septembre, Sentiers Rouges accueille en résidence une palette de jeunes artistes du Luxembourg et de la Grande Région. La sélection des participants a lieu en collaboration avec des institutions d'art contemporain luxembourgeoises, allemandes, belges et françaises. Ces artistes ont pour mission de produire une œuvre, depuis 2007 sur un thème commun proposé par l'initiative. Réalisée in situ, cette œuvre doit privilégier un rapport direct avec l'environnement tout en s'intéressant aux questions liées aux milieux rural, forestier et urbain.

En même temps, Sentiers Rouges s'implique également au niveau local en proposant des activités pédagogiques destinées à des associations, des écoles et d'autres acteurs locaux pour leur permettre d'entrer en contact direct avec l'art contemporain et le travail des artistes invités.

Au cours de la promenade guidée de deux heures, nous rencontrons cinq œuvres d'artistes et trois objets conçues par de jeunes amateurs, réalisées de 2004 à 2007. Cette démarche répond à l'ambition principale de Sentiers Rouges, qui est de sensibiliser le grand public à l'art. Les ateliers pédagogiques, coordonnés par des artistes locaux, permettent à ceux-ci de partager leur savoir-faire aux participants en abordant différentes techniques artistiques.

Pour l'édition 2012 du projet Sentiers Rouges, les artistes participants ont été invités à réfléchir sur la « culture de proximité ». Une culture proche du citoyen implique aussi un échange entre artistes et habitants. Cette philosophie a trouvé son application exemplaire avec le projet « urban knitting » réalisé avec l'apport d'un nombre impressionnant d'habitants de la ville d'Esch.

## Urban Knitting à Esch

Cette année, les Sentiers Rouges ont investi la ville avec un projet d'art de la rue sous forme de tricot urbain, « urban knitting ». Cette approche artistique a son origine aux Etats-Unis et consiste à transformer des objets dans l'espace public par emballage dans une housse tricotée ou crochétée. Pour l'action « urban knitting » à Esch-sur-Alzette, des arbres, des lanternes et des panneaux de signalisation situés le long du boulevard John F. Kennedy ont ainsi été enrobés pour une durée d'environ deux mois de tricots colorés. Cette action visait à ajouter un peu de couleur à la ville, à rendre attentif sur des éléments qui généralement passent inaperçus et à valoriser un travail qui est fait habituellement à la maison, par des femmes.

Conformément à sa mission d'associer les citoyens à la création artistique, l'initiative Sentiers Rouges a réalisé un projet où pas moins de cent vingt personnes et plusieurs associations ont donné un coup de main. Pendant trois mois, les femmes et quelques hommes ont tricoté et croché plus de trois cents pièces en laine pour revêtir le mobilier urbain ou décorer les arbres. Le projet



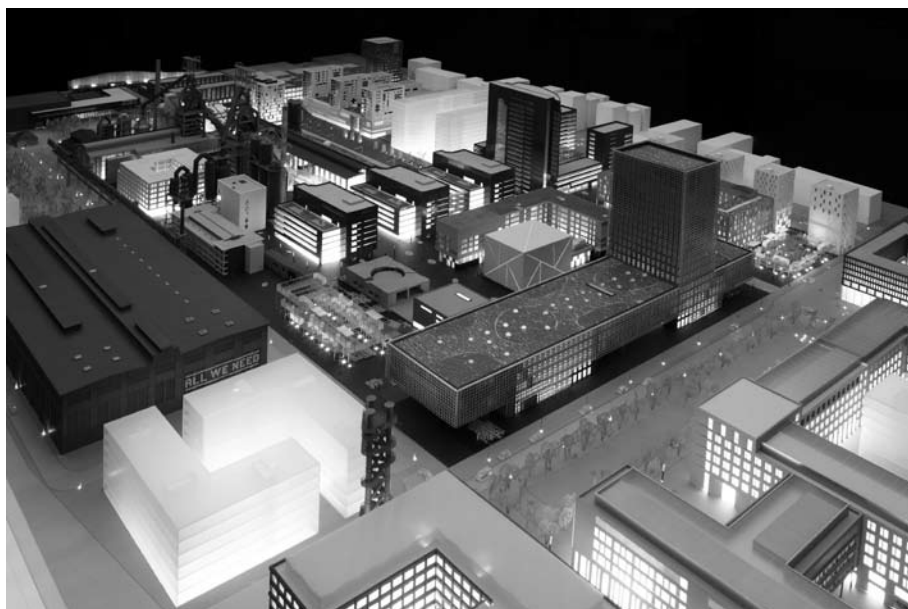
« urban knitting » était une grande réussite puisqu'il a permis de mobiliser un grand nombre de personnes et il a donné lieu à des rencontres intergénérationnelles.

Contact et plus d'informations  
Sentiers Rouges  
Tél. 265671250  
sentiersrouges@cig.lu  
www.sentiersrouges.lu  
<http://archipel.cig.lu>



# moleskine

nouvelle publication



## La Cité des Sciences 2012

A l'occasion de son dixième anniversaire, le Fonds Belval a édité un ouvrage présentant les projets de construction de la Cité des Sciences sous forme d'un beau livre. La publication a été présentée à l'occasion de l'inauguration de l'exposition « Belval & More » le 13 décembre 2012.

L'ouvrage est disponible au prix de 60 € en librairie et au bâtiment massenoire, avenue du Rock'n'Roll aux horaires de l'exposition : du mercredi au vendredi de 12h00 à 19h00, le samedi de 10h00 à 18h00 et le dimanche de 14h00 à 18h00. Informations : Le Fonds Belval, tél. 26840-1.

## © Le Fonds Belval

Rédaction et conception graphique : Le Fonds Belval

Images et photos : Patrick Galbats (article public art experience), [www.schleich.lu](http://www.schleich.lu), Alain Linster, Archives de la Ville d'Esch-sur-Alzette, Die LandschaftsArchitekten et le Fonds Belval

Image Cover : [www.schleich.lu](http://www.schleich.lu)

Impression : Imprimerie Reka, Ehlerange

Luxembourg, décembre 2012

ISSN 1729-5319

**Le magazine du Fonds Belval s'adresse à toute personne intéressée et peut être commandé individuellement ou en abonnement auprès de:**

### LE FONDS BELVAL

1, avenue du Rock'n'Roll  
L-4361 Esch-sur-Alzette

Tél.: + 352 26 840-1  
Fax: + 352 26 840-300  
Email : [fb@fonds-belval.lu](mailto:fb@fonds-belval.lu)  
[www.fonds-belval.lu](http://www.fonds-belval.lu)



## Les éditions

Pour informer le public sur l'évolution du site de Belval et pour documenter les projets de la Cité des Sciences, le Fonds Belval édite plusieurs séries de publications :

Le **Magazine** qui paraît quatre fois par an et qui est distribué gratuitement sur demande.

Les **Cahiers** qui sont en vente au prix de 15.-€.

Les **Cahiers « Projet »** documentent les concours suivants :

- Archives nationales
- Pépinière d'entreprises
- Premier Bâtiment administratif
- Lycée Belval
- Maison du Savoir
- Maison des Sciences Humaines
- Maison du Nombre et Maison des Arts et des Etudiants
- Maison de l'Ingénieur
- Maison des Sciences de la Vie

Les **Cahiers « Concept »** documentent les concepts suivants :

- Centre National de la Culture Industrielle
- Conservation des Hauts Fourneaux A et B

Le **Cahier « Architecture »** se référant à l'architecture du pavillon Skip est en vente au prix de 10.-€.

L'**Album Belval** de François Schuiten est en vente au prix de 18.-€.

Les publications peuvent être commandées par Internet [www.fonds-belval.lu](http://www.fonds-belval.lu), par email [fb@fonds-belval.lu](mailto:fb@fonds-belval.lu) ou par téléphone 26840-1.